

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.7642 - BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT / CNIM / SUNCNIM

SECTION 1.2

Description de la concentration

La société anonyme CNIM, d'une part, et le fonds d'investissement « Société de Projets Industriels » ou « SPI » géré par Bpifrance Investissement, d'autre part, envisagent la création d'une entreprise commune de plein exercice, la société SUNCNIM, qui devrait, à l'issue des différentes étapes de l'Opération, être détenue à hauteur de 54,55% par CNIM et à hauteur de 45,45% par SPI.

La société SUNCNIM est destinée à détenir la technologie solaire thermodynamique à concentration (ou thermo-solaire) développée par CNIM, à en poursuivre le développement et l'amélioration en-dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), et plus généralement à assurer le développement commercial de la technologie solaire thermodynamique à concentration en-dehors de l'EEE.

Le groupe CNIM conçoit et réalise des équipements et des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique et délivre des prestations d'expertise, de recherche et développement, de services et d'exploitation dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la défense et de l'industrie.

Le fonds d'investissement SPI est un fonds commun de placement à risque qui a pour mission d'investir dans des projets structurants pour l'industrie française. Ce fonds est géré par Bpifrance Investissement, filiale du groupe Bpifrance, groupe public au service du financement et du développement des entreprises, agissant en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les régions en France.